

Agriculture industrielle, énergie

La méthanisation sous le feu de l'actualité

Les dysfonctionnements de la méthanisation industrielle sont pointés par la justice, par des scientifiques et des représentants associatifs. Le bilan de cette technologie est loin d'être vertueux.

Alors que la Région Normandie sonne la fin des subventions en faveur de la méthanisation, que l'énorme projet de Corcoué se voit retoqué par le Préfet de Loire-Atlantique, on assiste en Bretagne à des procédures judiciaires qui mettent en lumière les dysfonctionnements de la méthanisation.

EngieBiogaz est condamné en novembre pour pollution de l'Aulne à Châteaulin (29) et le 23 novembre dernier, l'installation d'Arzal (56), familière des mises en demeure, a également été condamnée pour pollution dans l'estuaire de la Vilaine. Pour la troisième fois ! « Grâce à la mobilisation citoyenne, portée par des collectifs et associations, les pollueurs ne restent pas impunis », réagissent Jacqueline Mollé et Jean-Pierre Le Lan, d'Eau & Rivières de Bretagne.

Un webinaire pour questionner les bilans

D'autres inepties et incohérences de la méthanisation ont été pointés le 27 novembre, lors d'un webinaire organisé par France Nature Environnement Bretagne. Scientifiques reconnus et représentants associatifs aguerris se sont succédés pour dresser le bilan de la méthanisation. Près de 120 participants ont assisté à ces débats.

Bien que l'ADEME et l'INRAE*, invitées, n'aient pas souhaité participer, un débat contradictoire et sans équivoque a eu lieu et les conclusions sont sans appel : la filière, malgré ses impacts négatifs sur le climat, les sols et les agrosystèmes, fonctionne aux frais des contribuables puisqu'elle n'est rentable qu'après les subventions indirectes du prix de rachat de l'énergie 3 à 4 fois le prix de marché.

L'après-midi consacré aux retours d'expérience associative et au dialogue environnemental a fait émerger un manque évident d'échanges avec les collectivités et l'administration.

Le bilan de l'activité est mauvais

« Outre de nombreux autres impacts négatifs que nous n'avons pas pu tous aborder, il a été montré que le bilan de l'activité est mauvais, que malgré une production nette d'énergie le plus souvent dérisoire, les cultures énergétiques croissantes viennent concurrencer les cultures alimentaires et participent au réchauffement climatique et que l'environnement en souffre », concluent Jacqueline Mollé et Jean-Pierre Le Lan.

En tout état de cause, il y a, en France, un manque cruel d'études indépendantes et d'outils pertinents permettant un réel diagnostic pour justifier ou pas un déploiement annoncé comme gigantesque.

En l'attente, Eau & Rivières de Bretagne et FNE-Bretagne réaffirment leur demande de moratoire sur les projets de méthanisation en Bretagne, comme elles l'ont déjà fait dès octobre 2021.

Le replay

Les vidéos des interventions en ligne sur le site de FNE Bretagne
<https://fne-bretagne.bzh/webinaire-methanisation-replay>

Contacts presse : Jacqueline Mollé - 06 83 04 67 76 ou Jean Pierre Le Lan - 06 19 86 17 22

*contrairement à INRAE Transfert, filiale privée d'INRAE, qui était représentée